



FORMATION



DROITS D'AUTEURS ET DROITS VOISINS

Le mercredi 23 janvier 2019 (9h30-18h)

INTERVENANTS : Jean-Louis PATHEIRON, Directeur de Premier'Acte Conseil

Diplômé d'Etudes Supérieures Commerciales, Administratives et Financières à l'Ecole supérieure de commerce de Poitiers. Sessions d'études à la Faculté d'Administration de Sherbrooke (Québec) et à l'Université de Leeds (Angleterre). Auteur du guide « L'employeur culturel » (Ed. AGECE / JURIS) et co-auteur du Dossier Expert « Festivals de spectacles vivant – Enjeux, territoire, organisation » (Ed Territorial). Chargé de cours à l'Université de La Rochelle, Faculté des Lettres et Sciences Humaines : Master Développement Culturel de la Ville (L'évaluation des politiques publiques) et à l'Université de Poitiers, Faculté de droit : Master Droit et développement de l'économie sociale et solidaire (la fiscalité des associations).

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Comprendre les principes du droit d'auteur en France et mesurer ses enjeux dans la pratique quotidienne des activités de spectacle vivant. Découvrir le nouveau protocole liant France Festivals à la SACEM...

ORGANISÉE PAR

France Festivals

PUBLIC VISÉ

Directeurs(ices), administrateurs(ices), Président(es), chargé(e)s de production

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est sollicité pour l'inscription à cette formation.

PROGRAMME

Le mercredi 23 janvier 2019

Introduction

La propriété intellectuelle et le secteur culturel, quels enjeux ?

1. L'objet du droit d'auteur

Définition et nature du droit d'auteur

Les œuvres protégées

Fédération française des festivals de musiques et de spectacles vivants

Hôtel de Massa
38, rue du Faubourg Saint-Jacques
75014 Paris

Site
téléphone
fax
e-mail

www.francefestivals.com
01 56 81 01 05
01 56 81 05 85
contact@francefestivals.com

Les titulaires du droit d'auteur

Les droits voisins

2. Les éléments constitutifs de la propriété intellectuelle

Le droit moral

Le droit patrimonial

Droits d'exploitation – Droit de suite

Durée

Exceptions

Situation particulière des fonctionnaires

3. Les contrats

Rappel : principes généraux des obligations contractuelles

Particularités des contrats d'auteur

4. Le régime social applicable aux redevances d'auteur

Agessa – Maison des Artistes

Principes d'affiliation

Le précompte de cotisations sociales

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Exposés théoriques et études de cas concrets, documents remis aux stagiaires.

Intervention d'un représentant de la Sacem (sous réserve) pour présenter les accords préférentiels consentis par la Sacem aux membres de France Festivals.

DISPOSITIF DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

Une feuille d'émargement sera complétée par le stagiaire en début de chaque demi-journée de formation. Une attestation individuelle de suivi de la formation sera remise à chaque stagiaire.

Un questionnaire de satisfaction sera complété en fin de stage par les stagiaires d'un côté, par le formateur de l'autre.

LIEU

Salle Balzac (rez-de-chaussée)

Hôtel de Massa – 38, rue du Faubourg St Jacques – 75014 PARIS

Métro St Jacques, Denfert-Rochereau ou RER Port-Royal

INSCRIPTIONS

Les inscriptions se feront en ligne par ordre d'arrivée. Le nombre de places étant limité, nous vous recommandons de confirmer votre participation dans les meilleurs délais. Nous nous réservons par ailleurs la possibilité de n'accepter qu'un participant par organisation en cas d'affluence. Cette inscription vaut engagement et fera l'objet d'une facturation ultérieure.

Inscriptions en ligne jusqu'au **jeudi 17 janvier 2019 à 17h** sur :

<https://goo.gl/forms/ypdHiLw90WI1QNnH2>

Fédération française des festivals de musiques et de spectacles vivants

Hôtel de Massa	Site	www.francefestivals.com
38, rue du Faubourg Saint-Jacques	téléphone	01 56 81 01 05
75014 Paris	fax	01 56 81 05 85
	e-mail	contact@francefestivals.com

MONTANT DE LA FORMATION

- 200 euros HT pour les salarié(e)s membres de France Festivals
- 40 euros HT pour les bénévoles membres de France Festivals qui ne peuvent accéder aux fonds de formation professionnelle
- 400 euros HT pour les salarié(e)s non membres de France Festivals

La prise en charge de cette formation est possible auprès de l'AFDAS. Il convient d'en faire la déclaration en amont (numéro d'agrément de formation : 11 75 40 93 275)

Le programme et les supports de la formation seront en ligne en fin de formation dans l'Espace membres du site France Festivals : <http://www.francefestivals.com/fr/espace-membre/>

Fédération française des festivals de musiques et de spectacles vivants

Hôtel de Massa
38, rue du Faubourg Saint-Jacques
75014 Paris

Site
téléphone
fax
e-mail

www.francefestivals.com
01 56 81 01 05
01 56 81 05 85
contact@francefestivals.com